

ACADEMIE DE
RFNNS

ETABLISSEMENT
Collège Georges
Brassens
35650 LE RHEU

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2018-2019

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 06 octobre 2019

Présidence de : M. DANDIN, Principal

Quorum : 14

Nombre des présents : 14

Nombre d'absents excusés : 12

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
----------	------	------------------	-------------------------------	----

Approbation de procès-verbal du 23 mai 2019.
Approbation de l'Ordre du jour.

I – Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 1. 1. Bilan de l'orientation et des examens
2018-2019

Bilan de la rentrée de septembre 2019.

Sujet 1. 2. Projet de programme d'information et
d'orientation pour l'année 2019-2020.

Sujet 1. 3. Répartition des IMP pour l'année scolaire
2019-2020.

Sujet 1. 4. Projets sorties pédagogiques 2019-2020

Sujet 1. 5. Bilan 2018-2019 du CESC et
perspectives pour l'année scolaire 2019-2020.

Sujet 1. 6. Charte des voyages et échanges
scolaires, tarifs des séjours à l'étranger et projet de
la section bilangue.

II- Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 - Tarifs 2020.

Sujet 2.2 - Règlement du Service Restauration
Hébergement

Sujet 2.3 - Ventilation des crédits globalisés et des
fonds sociaux

Sujet 2.4 - Convention logement de fonction.

Sujet 2.5 - Adhésion à Mysterious Opus Compagnie

Sujet 2.6 - Mise au rebut

Signatures

Le Président

101 - 
Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 3 octobre 2019.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	x						
	Adjoint	TISSOT Florence	x						
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	x						
	CPE	MENOUD Clotilde	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic			x				
	Groupement de commune	BILLARD Armelle	x						
	Commune siège	PITTOIS Yannick	x						
	Commune siège	PETARD – VOISIN Mme			x				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		PELHATE Frédéric	x						
Total	9		7	0	2				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	DELEBECQUE Christophe	x						
		BEDELET Jean-Marie	x						
		DULAT Michaël			x	STEFFANUT Sylvie	x		
		LENEVETTE Franck	x						
		DUVAL Catherine			x	MONTAROU Karine	x		
		ROIGNANT Laurence	x						
	AUFFRET-LEGAVRE Christelle	x							
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
Total	7		5	0	2		2		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PETIT Patricia	x						
		CLAUSSE David			x				
		BURESI Caroline			x				
		PASCO Maryvonne	x						
		MENARD Cédric			x				
		PATRIARCHE-PATY Nathalie			x				
		MAHEO Matthieu			x				
	Elèves	KODIA Angélique			x				
CHATENEL Maël				x					
Total	10		2	8					

Monsieur le principal ouvre la séance à 17h45 car le quorum est atteint avec 15 membres présents. Il propose de soumettre au vote le procès-verbal du conseil d'administration du 23 mai dernier.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des 15 membres présents.

Monsieur le principal rappelle que l'ensemble des procès-verbaux sont mis en ligne sur le site internet de l'établissement.

Monsieur le principal donne lecture de l'ordre du jour et précise que le point sur de la charte des voyages scolaires (point I-6) sera traité au prochain CA

RUBRIQUE I. Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 1.1 - Bilan des examens de l'orientation à la fin de l'année scolaire 2018-2019 (voir documents joints).

Monsieur le principal dresse un bilan très positif des examens de juin dernier avec 194 présentés et un taux de réussite de 96,39, toutes séries confondues, même satisfaction au niveau des mentions. Il précise que ces résultats sont très encourageants car ils s'inscrivent dans un contexte de baisse des résultats au DNB tant au niveau national que académique, départemental et au niveau du bassin de Rennes.

Monsieur le principal précise que 3 sur 4 élèves se sont présentés à la session de remplacement de septembre, avec 1TB, 2 AB ce qui augmente le pourcentage de réussite et par là-même les mentions.

Le bilan pour l'orientation est également très bon, tous les élèves ont obtenu une affectation taux de satisfaction sur les vœux demandés pour la voie professionnelle. La situation cette année est également meilleure cette année par rapport aux années précédentes.

Monsieur le principal indique qu'un travail au plus près des élèves, notamment celles et ceux en difficulté, un travail sur le calendrier pédagogique et sur l'organisation de l'année font partie des raisons qui ont entraîné ces résultats.

Monsieur le Principal félicite l'ensemble des collègues de l'établissement pour le travail effectué tout au long de l'année auprès des élèves et de leur famille.

Bilan de la rentrée de septembre 2019

Monsieur le principal présente un bilan global de la rentrée 2019 et commence par faire un point sur les effectifs, niveau par niveau, il précise également l'origine des élèves de sixième.

Monsieur le principal montre que les niveaux son chargés et que la répartition des élèves dans les classes est complexe en raison des combinaisons de langues et d'options. Il rappelle que à l'école publique, on ne choisit pas sa classe, c'est un travail des équipes pédagogiques en juin et juillet de l'année précédente (utilisation de très nombreux critères).

Les groupes sont encore chargés en espagnol mais un groupe de plus avait été mis soit 18 groupes au total Il fallait être attentif à l'évolution des effectifs au niveau troisième (les 7 divisions) mais cela a bien fonctionné.

Monsieur le principal précise que l'enseignement facultatif de chant choral et l'enseignement facultatif de latin, réorganisé au niveau de l'horaire avec 2h pour les trois niveaux du cycle 4, sont des enseignements demandés avec respectivement 73 et 129 élèves.

Monsieur le principal fait cependant remarquer que la mise au point des emplois du temps devient de plus en plus complexe avec les contraintes imposées par les différentes options. Il conviendra de se pencher sur l'ensemble de la carte de formation dans les années prochaines, sujet déjà évoqué l'an dernier.

Monsieur le principal en profite pour rappeler son souhait de poursuivre la liaison collège – lycée avec le lycée Monod.

Monsieur le principal indique que l'établissement accueille des élèves allophones, qui ne sont pas nécessairement du secteur du collège, cela en raison de la saturation des effectifs dans de nombreux collèges rennais. Ils sont répartis dans des classes pour suivre le plus grand nombre de cours, cette année aucune affectation n'a été effectuée avec un soutien FLE, une demande de prise en charge par une enseignante de FLS (français langue de scolarité) a été demandée.

Monsieur le principal présente les grandes dates du calendrier pédagogique 2018-2019 (les examens et examens blancs, la semaine de stage pour les troisièmes et la période retenue pour les voyages scolaires en quatrième). Concernant l'organisation en deux semestres, Monsieur le principal indique que l'expérimentation mise en place l'année scolaire précédente est reconduite mais que des modifications ont été apportées suite au bilan effectué en interne et suite également aux échanges avec les représentants des parents.

Une note a été adressée à l'ensemble des parents pour leur présenter l'organisation en deux semestres de cette année .

Monsieur le principal termine son intervention avec les changements concernant la vie quotidienne au collège. L'accès au collège, les entrées et les sorties s'effectuent désormais exclusivement par les portes d'entrée, le petit forum est désormais un « sas » entre le grand forum où arrivent tous les élèves et les salles de cours.

Tous ces changements ont été opérés avec un double objectif, renforcer la sécurité concernant les accès et les déplacements au collège et améliorer le bien-être au quotidien de tous en réduisant le niveau sonore à l'intérieur de l'établissement

Sujet 1.2- Projet de programme prévisionnel d'information et d'orientation pour l'année scolaire 2019-2020 (voir document annexe),

Monsieur le principal distribue le projet du programme d'orientation et propose de reconduire ce qui a très bien fonctionné l'année dernière : les tables rondes avec les élèves de seconde de Théodore Monod et de lycées rennais.

Monsieur le principal donne lecture du document prévisionnel joint.

Un suivi particulier est prévu avec la MDPH pour les élèves qui en ont besoin plus particulièrement en sixième.

Un forum des métiers pourrait être envisagé pour les élèves de quatrième comme cela a déjà été le cas précédemment mais ce n'est pas simple à mettre en œuvre, les parents pourraient peut-être se saisir de cette action avec le collège.

Vote à l'unanimité.

Sujet 1.3 – Répartition des IMP pour l'année scolaire 2019-2020

Monsieur le principal rappelle que les IMP (Indemnités pour les Missions Particulières) ont vocation à prendre en charge et accompagner les activités en dehors du face à face pédagogique. Pour l'année 2019 2020, la dotation est de 8,5 heures (plus 2,5 pour le référent aux usages numériques),

Monsieur le principal remet un tableau détaillé de la répartition des heures.

Madame Montarou apporte des précisions sur la mise en place du dispositif Fluence. Il concerne des élèves de sixième en difficulté de lecture et de décodage (27-28).

L'administration du site Internet est désormais prise en charge par le C.D.I dans le cadre de ses missions et n'est plus rémunérée en IMP.

Un avis favorable est donné à la répartition des imp.

Sujet 1.4 – Projets sorties pédagogiques 2019-2020

L'objectif est de répartir les projets sur tous les niveaux (voir document annexe : Récapitulatif des fiches actions).

Le budget prévisionnel est de 23 974€ avec une dotation d'ouverture culturelle de 8000€ pour l'année. Le financement est donc assuré par la dotation de fonctionnement et des ressources internes (logements loués en occupation précaire).

Madame Petit, parent délégué, précise que l'association des parents d'élèves peut participer ponctuellement au financement de projets grâce aux bénéfices réalisés sur les kits de rentrée.

Les représentants des enseignants précisent que le LDET (« Lire, Dire, Écrire le Théâtre ») concerne non seulement les élèves de sixième mais aussi l'ensemble des classes théâtre car cela n'est pas mentionné dans le

document.

Sujet 1.5- Bilan 2018-2019 du CESC et perspectives pour l'année scolaire 2019-2020.

Madame la Principale adjointe précise que les actions menées les années précédentes sont reconduites avec une nouveauté. Avec Madame Menoud, la CPE, un projet de théâtre forum sera proposé aux cinquièmes. L'intervention des comédiens se fera sur le thème des relations garçons-filles, il donnera lieu à un débat. Le thème a été choisi après avoir constaté des comportements irrespectueux chez certains élèves de sixième.

Une intervention d'étudiants en Kinésithérapie est prévue sur le thème de l'addiction aux écrans.

Sujet 1.6- Tarifs des séjours à l'étranger et projet de la section bilangue.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, le Collège Georges Brassens a redéfini le volet voyages et échanges scolaires de son projet d'établissement (proposer tous les ans à l'ensemble des élèves de quatrième, un projet en liaison avec les langues étudiées l'anglais, l'espagnol, l'italien ou l'allemand). Il a ainsi été décidé de positionner l'ensemble des voyages et échanges scolaires sur le niveau quatrième (et non plus sur le niveau troisième) et dans la mesure du possible sur la même semaine (chaque année à la fin de mars).

L'établissement souhaite poursuivre cette année la réflexion et redéfinir le projet de section bilangue allemand-anglais. La particularité de la section bilangue est de permettre aux élèves de suivre un enseignement dans les deux langues de la sixième à la troisième pour atteindre le niveau B1 dans chacune des deux langues. Dans cette optique, il peut-être intéressant de non seulement maintenir le projet d'échange avec l'Allemagne mais également de le compléter par un projet de voyage scolaire avec l'Angleterre.

La question se pose de l'opportunité de deux voyages pour les élèves en section bilangue. Un recensement a été fait auprès des familles des élèves concernées (toutes n'ont pas répondu) et l'avis a été favorable pour le plus grand nombre de familles. Le prix des deux voyages pour les élèves de quatrième s'élèverait à 650€ : Londres en mars 350€ et Munich en juin, 300€.

Les interrogations s'orientent vers la problématique du financement, la charge financière est sûrement trop lourde pour certaines familles.

Si l'intérêt des voyages n'est pas contesté, les représentants des parents d'élèves émettent des réserves pour ce projet qui ne leur semble pas équitable.

Les représentants des enseignants partagent l'avis des parents d'élèves et refusent de se prononcer par manque d'information sur le sujet.

Monsieur le principal, conclut que le sujet n'est pas suffisamment mûr pour procéder à un vote et propose de revoir le projet et poursuivre la réflexion.

Monsieur le Gestionnaire présente les tarifs des voyages (voir tableaux joints).

Les représentants des parents d'élèves soulignent l'intérêt des échanges, financièrement et socialement, sachant qu'ils ne sont pas possibles dans tous les pays.

Voyage en Angleterre pour les quatrièmes : Vote « Pour » à l'unanimité

Voyage en Italie pour les cinquièmes-quatrièmes : Vote « Pour » à l'unanimité

Voyage à Barcelone pour les quatrièmes : Vote « Pour » à l'unanimité

Voyage en Allemagne pour les quatrièmes : « Pour » à l'unanimité

.Délibérations n° 11, 12 ; 13 et 16.

RUBRIQUE II. Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 – Tarifs 2019-2020 (Voir document joint)

Monsieur le principal introduit ce point sur les tarifs en rappelant que pour construire le budget 2020 qui sera présenté au prochain CA, il est indispensable d'arrêter les tarifs des repas dès à présent.

Monsieur le principal indique le cadre général donné par le Conseil Départemental avant de passer à la proposition des nouveaux tarifs pour 2020. Le Conseil Départemental, en matière de restauration scolaire, poursuit quatre

enjeux : équité des tarifs, équité des collègues, amélioration de la qualité, maîtrise des dépenses.

Le coût de revient réel d'un repas dans les collèges publics du département est de 6,51€ (4,20€ pour les charges des personnels) hors investissement. Dans les collèges, la moyenne du coût d'un repas au forfait est de 3,01€ avec une fourchette de 2,70 à 3,28€ .

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente ensuite les propositions de l'établissement pour le budget 2020
Pour les élèves, une augmentation de 3 % est prévue pour un repas à 2,80 par jour pour le forfait 4 jours.
Monsieur le Gestionnaire présente les tarifs de la demi-pension en précisant que pour les bousiers, un tarif unique de 2,65€ est mis en place par le département, il concerne exclusivement les élèves boursiers demi-pensionnaires au forfait 4 jours.

Pour les commensaux une augmentation de 3 % est prévue également.

Vote « Pour » à l'unanimité, délibérations n° 9 et 10.

Sujet 2.2 – Règlement du Service Restauration Hébergement.

A partir de cette année, tous les élèves demi-pensionnaires deviendront externes après la fin des épreuves du DNB. Cette décision répond à une demande des représentants des parents d'élèves énoncée au dernier Conseil d'administration. Ils devront ensuite acheter des tickets à 4,10€ pour chaque repas pris.

Vote « Pour » à l'unanimité, délibération n° 3.

Sujet 2.3- Ventilation des crédits et des fonds sociaux.

Monsieur le Gestionnaire soumet au vote la ventilation des crédits et celle des fonds sociaux (voir document joint). Les fonds sociaux ont été abondés ces dernières années.

Vote « Pour » à l'unanimité, délibération n° 14.

Sujet 2.4- Convention logement de fonction.

La régulation sera faite au prochain CA
Deux logements sont occupés, celui du principal adjoint est estimé à 550€ et 100€ de charges.
Une proposition de convention de logement précaire est envisagée.

Vote « Pour » à l'unanimité, délibération n° 7.

Sujet 2.5- Adhésion à Mysterious Opus Compagnie

Elle concerne l'intervention d'une association artistique pour la préparation du spectacle de Chorale de fin d'année qui a lieu au Triangle à Rennes.
Son montant est de 10.00 €

Vote « Pour » à l'unanimité, délibération n° 5.

Sujet 2.6- Mise au rebut

Monsieur le Gestionnaire présente au vote la mise au rebut de matériels obsolètes datant de 2008.

Vote « Pour » à l'unanimité, délibération n° 6.

Sujet 2.7- Ajustement financier.

Monsieur le Gestionnaire demande au CA d'approuver une régularisation de 0,18€ pour compenser les erreurs dues aux arrondis du logiciel Excel.

Vote « Pour » à l'unanimité, délibération n° 8.

L'ordre du jour est épuisé et monsieur le principal lève la séance à 19h55